

MAIRIE

DE

NEFFIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 juin 2025

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 13
- de votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre juin à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David ASTRUC, Maire.

Etaient présents :

Albouy Pascale – Astruc David – Bénard Fabrice – Bénézech Mathieu - Château Gilles – Combes Gilles - Descouens Marie-Sophie - Girard Maria Pia - Le Bel Jérôme – Monnier Véronique - Monnin Marie-Andrée – Morel Evelyne - Ulrich Marie-Agnès

Procuration : Arnaud Gérard à Gilles Château - Berna Camille à Marie-Sophie Descouens

Secrétaire de séance : Marie-Sophie Descouens

DELIBERATION 2025-028 : Déclassement de la place Marin Calas du domaine public communal et classement dans le domaine privé communal

Monsieur le Maire propose au conseil le déclassement de la place Marin Calas du domaine public communal et la parcelle attenante cadastrée C 512 sur laquelle est édifiée un local de 15 m2 pour une superficie totale de 130 m2, pour un classement au domaine privé communal.

Ce déclassement va permettre à la commune de procéder à la vente de cette place et la parcelle attenante, qui sont non utilisées.

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré
A l'unanimité

Décide de prononcer le déclassement du domaine public de la place Marin Calas et la parcelle C 512 pour un classement au domaine privé communal.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à cette opération.

Pour copie conforme

LE MAIRE
David ASTRUC

La secrétaire de séance
Marie-Sophie DESCOUENS